

# ART SOUTERRAIN

**FESTIVAL ART SOUTERRAIN 2016**

**DU 27 FEVRIER AU 13 MARS 2016**

**Appel à projets**

**Thème : *L'art doit-il séduire?***

**DATE DE TOMBÉE : 15 juillet 2015**

## **SOMMAIRE**

<b>Présentation de l'édition 2016 .....</b>	<b>2</b>
<b>Thème 2016.....</b>	<b>3</b>
<b>Œuvres et emplacements.....</b>	<b>4</b>
<b>Application .....</b>	<b>5</b>
<b>Cachet et aide à la production.....</b>	<b>6</b>
<b>Aide au transport, déplacement et hébergement .....</b>	<b>7</b>
<b>Processus de sélection .....</b>	<b>8</b>
<b>Particularité de l'exposition .....</b>	<b>9</b>
<b>Responsabilité de l'artiste .....</b>	<b>10</b>
<b>Communiquez avec nous .....</b>	<b>10</b>
<b>Liste de vérification .....</b>	<b>11</b>

## L'édition 2016

### Présentation générale

---

Art Souterrain a l'ambition de transformer la ville souterraine de Montréal en y exposant des projets d'artistes contemporains locaux, nationaux et internationaux, répartis dans 12 lieux du Montréal souterrain.

Nous sollicitons des artistes œuvrant dans les domaines suivants :

- Sculpture
- Installation
- Performance
- Photographie
- Vidéo
- Oeuvre sonore
- Arts médiatiques
- Arts numériques

### Déroulement du festival

---

**Volet 1** : Nuit blanche, le 27 février de 18h00 à 3h00.

- Présence de l'artiste ou d'un ambassadeur (minimum 2h), et présence de un à deux médiateurs culturels bénévoles qui auront comme mission d'éclairer le grand public au sujet de l'œuvre.

**Volet 2** : 15 jours d'exposition, du 27 février au 13 mars 2016.

- Un **audio guide** et une application Iphone seront disponibles pour le public et des **visites guidées** quotidiennes seront organisées.
- Chaque jour, de nombreuses activités seront organisées dans un édifice différent du parcours. Les artistes sont réinvités à venir parler de leur travail et des animations sont organisées autour des œuvres.

## Thème 2016 : L'Art doit-il séduire?

**Le recours à un esthétisme marqué est devenu incontournable dans une partie de la création contemporaine. Cette tendance s'insinue-t-elle dans l'esprit des artistes pour répondre aux attentes du public ou du monde des Arts? Cherche-t-elle le réconfort par une signature séductrice et une expression qui magnétise? Ou bien souhaite-t-elle, par le biais du détournement, dénoncer nos égarements devant des questions essentielles?**

À l'heure où le monde de l'art s'interroge sur son organisation, ses institutions et son économie, il est pertinent de questionner le positionnement de l'œuvre. De nouvelles problématiques influencent la nature des œuvres exposées, les préférences du public et le choix des acquéreurs et diffuseurs.

L'œuvre contemporaine réside-t-elle dans l'objet en soi ou dans l'expérience que celle-ci provoque dans son contexte actuel?

Les fondements de la société moderne, échafaudés autour de l'éphémère et d'un certain idéal de beauté, ont une incidence sur une part de la production artistique.

Les symboles que crée la société de consommation par le biais des différents médias de masses font désormais partie de notre champ visuel quotidien et influencent nos choix identitaires. Cette tendance universalise les goûts et les références en mettant en avant une facture éloignée des courants subversifs ou conceptuels.

Le glamour - en tant que recherche de séduction et d'attraction - s'impose alors en forgeant des critères de beauté qui répondent aux besoins populaires.

Cette tendance se traduit par exemple par des installations caractérisées par un langage visuel accrocheur ou impactant ou encore dans des productions d'Art monumental ou in situ.

De même, avec le développement des foires internationales, nous assistons au déploiement d'un art attrayant, nourri par des gestes éclatants, prestigieux ou provocants.

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, les grands mécènes qui soutenaient les artistes appelaient généralement une rétribution, que ce soit en termes d'image, de reconnaissance ou de propagande. Aujourd'hui, quelles sont les retombées du Marché de l'art et du nombre grandissant de collectionneurs- néophytes ou connaisseurs- sur la production artistique? En quoi cela influence-t-il les tendances et les orientations? Ont-ils une incidence sur la création de ceux qu'ils soutiennent et en attendent-ils un bénéfice?

Certains précurseurs et grands producteurs de cette expression (parfois qualifiés eux-mêmes de « Stars») comme Jeff Koons, Damian Hirst, Maurizio Cattelan, Takashi Murakami ou dans un autre style Mike Kelley et Tracey Emin, recourent à la provocation, l'humour ou l'imagerie pop dans leur création.

Ils font pourtant naître un questionnement sur la production d'un art industrialisé et mondialisé et jouent avec les travers de cette société « glamour ». Le langage visuel séducteur est alors utilisé alors comme un outil pour amener le spectateur sur les chemins de la réflexion, et non comme une fin en soi.

Toutes ces nouvelles problématiques soulèvent un débat quant à l'origine des choix artistiques.

« Pour certain, l'art contemporain est un révélateur désolant et une caricature navrante des travers les plus infantiles de l'époque. Pour d'autres, c'est au contraire un outil de réflexion fascinant et même une catharsis saine et souhaitable »<sup>1</sup>.

Que cherchent alors les artistes contemporains dans ce recours croissant aux dimensions esthétiques impactantes ? La création contemporaine peut-elle trouver une résonance sans glamour ?

1. Heinich, Nathalie, (2014), Le paradigme de l'art contemporain. Paris, ed. Gallimard

## Œuvres et emplacements

Pour sa 8e édition, Art Souterrain souhaite présenter des projets ou expositions, qui ont le souci de s'intégrer à l'architecture de la ville souterraine. L'une des forces d'Art Souterrain réside dans le caractère inusité de ses lieux d'exposition situés dans des édifices interconnectés, et nous désirons encourager les artistes à tirer avantage des particularités des différents lieux du parcours.

### Les 12 édifices du circuit 2015

-----

Place des Arts, Complexe Guy-Favreau, Palais des congrès de Montréal, Centre de commerce mondial de Montréal, Centre CDP Capital, OACI Place de la Cité Internationale, Place Bonaventure, Le 1000 de la Gauchetière, Complexe de la Gare Centrale, Place Ville Marie, Centre Eaton, Complexe Les Ailes.

Un document détaillant les particularités techniques des lieux et une cartographie des lieux sont disponibles sur le site internet et peuvent être fournis sur demande.

### Projets et catégorie d'occupation

-----

Nous vous suggérons plusieurs formes d'occupation de l'espace, à prendre en considération dans votre soumission de projet. Notre équipe fera le maximum pour vous proposer un emplacement disponible correspondant à votre œuvre.

#### 1) Présentation d'une œuvre exposée en un seul emplacement

L'artiste propose un projet occupant un seul emplacement. Les œuvres de type installation, vidéo, photo ou performance sont particulièrement propices à ce genre d'occupation. Le comité étudiera avec plaisir les propositions d'installations monumentales ou de grande envergure.

#### 2) Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans un ou plusieurs emplacements d'un même édifice

L'artiste propose une exposition composée de plusieurs œuvres issues de la même série. Le médium utilisé peut être constant ou varier pour chaque œuvre. Un minimum de trois pièces (occupant donc 3 emplacements) est requis.

#### 3) Présentation de plusieurs œuvres ou séries exposées dans plusieurs emplacements et différents édifices

L'artiste propose un projet qui occupe plusieurs emplacements, situés dans différents édifices. Il peut présenter une série d'œuvres identiques, qui se répètent tout au long du parcours, ou encore une série d'œuvres différentes, mais dont la continuité visuelle est évidente. Les médiums à préconiser sont les impressions (ex: affiches, photo trompe-l'œil) ou les œuvres 3D.

#### 4) Occupation complète d'un édifice

L'artiste propose une exposition d'envergure qui occupe la totalité des emplacements d'un édifice. Il peut présenter un ensemble d'œuvres issues de la même série ou corpus (le nombre d'emplacements à occuper dépendra de la configuration de l'édifice et de la nature des œuvres), ou une installation ou sculpture, monumentale ou immersive.

#### 4) Projet in situ, prenant compte du lieu et des normes d'expositions relatives à ce dernier.

#### \*\*\*À NOTER

Le choix final des emplacements des œuvres reste à la discrétion du comité de programmation et des Administrateurs des édifices. Certaines contraintes peuvent nous amener à vous proposer des lieux différents de vos suggestions initiales.

## Application

### Dates limites

-----

Les dossiers **doivent être postés au plus tard le 15 juillet 2015**, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

**ART SOUTERRAIN**  
A l'ARSENAL  
2020 Rue William  
Montréal, Québec H3J1R8 Canada

### Contenu de la proposition

-----

Votre proposition **doit être mise sur CD ou DVD** (identifier : **nom**, **numéro de téléphone** et **adresse courriel**) et doit inclure les éléments suivants :

- 1) Votre curriculum vitae.
- 2) Une rétrospective visuelle de votre travail de 5 à 10 documents visuels (format jpeg 1024 x 768 pixels/pouce).
- 3) Minimum de 5 documents visuels du projet que vous proposez (dont une en haute résolution - 300dpi). Ou un schéma et plan à l'échelle du projet présenté.
- 4) Le document .doc **Formulaire d'application** (à télécharger depuis notre site internet) dûment rempli comprenant les informations et documents suivants:
  - a. Le titre de l'œuvre (Français et Anglais).
  - b. Une biographie de 35 à 45 mots.
  - c. Un texte décrivant votre démarche artistique générale d'environ 90 mots.
  - d. Une courte description formelle de votre projet de 150 à 200 mots.
- 5) Autant que possible, une liste détaillée des aspects techniques (liste de matériaux que vous utilisez, besoins en électricité, en matériel audiovisuel, type d'accrochage, espace nécessaire au sol, dimensions de l'œuvre, poids, type d'environnement nécessaire, etc.).
- 6) Dans la mesure du possible, fournir un budget qui nous permettra d'évaluer le projet et le soutien à la production qu'Art Souterrain peut vous apporter.
- 7) Une enveloppe préaffranchie si vous souhaitez récupérer votre dossier.

### \*\*\*À NOTER

- Nous acceptons uniquement les candidatures soumises sur un CD ou DVD bien identifiées. N'oubliez pas de convertir le DVD en fonction des normes canadiennes NTSC. Nous n'acceptons pas de documents en papier accompagnant le CD ou DVD.
- Les dossiers envoyés par courriel et les dossiers incomplets seront automatiquement refusés.

## Cachet et aide à la production

En préparation de sa 8e édition, Art Souterrain est encore un jeune festival qui prend aujourd'hui sa place dans le paysage de l'art contemporain à Montréal. Il demeure un organisme à but non lucratif administré par une équipe de bénévoles.

Nous offrons :

- Un cachet par projet
- Une participation à la production de l'œuvre évaluée par le comité de programmation en fonction du projet
- Un soutien pour la venue des artistes et des œuvres provenant de l'extérieur du Grand Montréal.

### Œuvres Vidéo

- Cachet - **300\$**
- Aide à la production : Art Souterrain fournit le matériel audio-visuel suivant: écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteurs Blu-ray, casques d'écoute; ainsi que la structure pour l'espace de visionnement (cabine ou espace vidéo).

### Photographies

- Cachet - **300\$**
- Aide à la production : L'impression et l'installation des projets est prise en charge par Art Souterrain et réalisé par son imprimeur partenaire.
- Les projets seront imprimés sur vinyle adhésif, et seront donc irrécupérables à la fin du festival.

### Performances

- Cachet (pour 1 ou 2 personnes) - **300\$ + 100\$** par artistes supplémentaires **jusqu'à concurrence de 800\$**
- Aide à la production : Art Souterrain peut fournir sur demande le matériel audio-visuel suivant : écrans plasma, socles pour écrans plasma, haut-parleurs, projecteurs, lecteurs DVD, lecteur Blu-ray, casques d'écoute.
- En fonction de la proposition et des besoins matériels une aide supplémentaire (entre 100\$ et 500\$, décidée par le comité de programmation) peut être accordée.

### Installations

- Cachet - **500\$**
- Aide à la production : À noter qu'une aide pouvant aller jusqu'à 1500\$ est accordée **de manière exceptionnelle** dépendamment de l'envergure du projet, du nombre d'emplacements d'expositions et de la complexité de la proposition. Le comité étudiera le budget proposé pour rendre une décision quant au montant de l'aide accordée.

### \*\*\*À NOTER

- Les cachets seront envoyés jusqu'à 60 jours après la fin de l'évènement
- Nous ne pourrons pas fournir d'ordinateurs, de spots ou de relais wi-fi
- L'artiste ou un représentant désigné par l'artiste doit être présent lors des réglages des divers appareils

## Aide au transport, déplacement et hébergement

Art Souterrain offre une aide au transport de l'œuvre, au déplacement et à l'hébergement du ou des artistes en fonction du lieu de résidence. Il nous est toutefois impossible de financer la totalité des coûts de déplacement et d'hébergement des artistes en provenance de l'extérieur de Montréal.

### Aide au transport de l'œuvre

---

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide financière pour le transport des œuvres **nécessitant une logistique particulière**.

- Extérieur de l'île de Montréal, jusqu'à 250 km de Montréal: **100\$**
- Entre 250 et 600 km de Montréal: **150\$**
- Au-delà de 600 km de Montréal: **200\$**

### Aide au déplacement de l'artiste

---

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide au déplacement aux artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

- Entre 250 et 600 km de Montréal: **100\$**
- Au-delà de 600 km de Montréal: **300\$**

### Aide à l'hébergement

---

Sur demande, Art Souterrain offrira une aide à l'hébergement de **100\$** et dans la mesure du possible, un soutien logistique pour trouver de l'hébergement à faible coût pour les artistes qui habitent à l'extérieur du Grand Montréal.

## Processus de sélection

### Critères de sélection

---

Les dossiers seront évalués par un comité de programmation formé de collaborateurs d'Art Souterrain selon les critères suivants :

- 1) **Respect du thème : L'art doit-il séduire?**
- 2) **Audace et originalité:** L'œuvre explore des zones de création méconnues et démontre une démarche artistique particulière. L'artiste fait preuve d'audace à l'égard du langage et de l'exécution de son œuvre.
- 3) **Intégration au patrimoine architectural et culturel montréalais:** L'œuvre s'intègre au patrimoine architectural et culturel de la ville souterraine et l'artiste compose avec toutes les possibilités qu'offre l'espace créatif dont il dispose.
- 4) **Accessibilité :** L'œuvre réussit à interpeler un public de tout âge, de tout horizon et rend plus accessibles les nouvelles pratiques artistiques en arts visuels.
- 5) **Innovation technique:** L'œuvre démontre des qualités créatrices et innovantes par l'exploitation hors du commun d'un médium revisité ou par une conception technique atypique.
- 6) **Émotion transmise:** L'œuvre réussit à provoquer et faire naître des réflexions et émotions auprès du public.
- 7) **Complexité technique:** Afin d'assurer la faisabilité et mise en place du projet, celui-ci doit correspondre autant que possible aux ressources techniques et financières d'Art Souterrain.
- 8) **Viabilité dans un espace public:** L'œuvre peut vivre pour une quinzaine de jours dans un espace public très achalandé, ouvert en moyenne 16 heures par jour.

### Étapes du processus de sélection

---

#### Juillet à Septembre

- Les décisions finales vous seront transmises par courriel.
- Un lieu répondant aux spécificités de votre projet vous sera proposé en fonction de vos suggestions et des décisions du comité de programmation, la validation finale revenant toujours aux édifices .
- Les artistes sélectionnés auront à remplir et retourner une fiche technique de leur projet.

#### Septembre à Novembre

- Présentation des projets sélectionnés aux administrateurs des lieux d'exposition.
- Une fois que les projets sélectionnés seront approuvés par les administrateurs des lieux d'exposition, nous procéderons au jumelage de chaque artiste avec le coordonnateur responsable du lieu d'exposition pressenti. Ce dernier assurera le bon déroulement de la mise en exposition du projet et fera les suivis nécessaires auprès des différents intervenants : administrateurs, organisateurs, techniciens, etc. **Le coordonnateur est la personne avec qui vous aurez à communiquer.**



## Particularités de l'exposition

### Sécurité des œuvres

- Nous tenons à rappeler que l'exposition dans le Montréal souterrain comporte des risques, et qu'il est impossible d'assurer un contrôle total des lieux d'exposition.
- En cas d'incendie, de dégât d'eau, ou d'un vol de l'œuvre dans sa totalité, les œuvres bénéficieront d'une couverture d'assurance à notre charge. La sécurité totale de l'œuvre, en cas de vandalisme ou d'un vol de certaines parties de l'œuvre, ne peut cependant pas être garantie par l'assureur d'Art Souterrain.
- Le vinyle adhésif étant irrécupérable, les projets photographiques ne sont pas assurés.
- Les enregistrements DVD des œuvres vidéo ne sont pas assurés.
- Les œuvres dont les matériaux ne seront pas restitués à l'artiste ne sont pas assurées.
- Toutes les œuvres comportant des matériaux inflammables (tissus, carton, bois etc. .) doivent être ignifugées. Il existe des matériaux et des vaporisateurs qui répondent aux normes de sécurité pour l'ignifugation. Des contrôles sont effectués par les employés des lieux d'expositions.

### Information supplémentaire par médium

#### Projets photographiques

- L'artiste doit présenter **au moins 5 fichiers** en format **numérique haute résolution prêt pour l'impression**. Le document final une fois imprimé doit mesurer minimalement 30x40 pouces.
- Les projets photographiques seront imprimés sur du vinyle adhésif ignifugé.
- Art Souterrain fait imprimer les œuvres, l'artiste fournit le fichier numérique haute résolution. Le coordonnateur, l'artiste et l'imprimeur travaillent de concert pour l'approbation du produit final.
- L'installation de l'impression sera assumée par des professionnels, la présence de l'artiste est à sa discrétion.

#### Projets vidéo

- Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'obscurité complète et les lieux sombres sont très limités.

#### Projets sonores

- Le contexte du Montréal souterrain n'offre pas d'espace exempt de toute interférence sonore.

#### Performances

- Les performances ayant lieu lors de la soirée d'ouverture se retrouvent principalement à la Place Bonaventure. D'autres espaces peuvent être envisagés lors d'activités spéciales.

### Nature des œuvres

- En raison du contexte particulier et des difficultés à assurer la sécurité dans des lieux très achalandés, nous ne pouvons exposer d'œuvre nécessitant un accrochage mural traditionnel ou des objets et matériaux pouvant être facilement dérobés ou endommagés. Il est de la responsabilité de l'artiste de fournir un projet adapté aux contraintes d'expositions.
- Nous privilégions les œuvres éphémères et de type in situ. Vous êtes invités à suggérer un lieu adapté à votre création.
- Les propositions d'œuvres moins récentes ou qui ont déjà été exposées ailleurs sont admissibles.
- Art Souterrain se réserve le droit de refuser tout projet comportant de la nudité ou véhiculant des propos à caractère raciaux pouvant être choquants.

## **Responsabilité de l'artiste**

Nous tenons à rappeler qu'Art Souterrain n'est ni un musée, ni une galerie. Le contexte d'exposition d'Art Souterrain est atypique et demande de l'autonomie et de la flexibilité de la part des artistes. Leurs responsabilités sont les suivantes:

### **Préparation de l'évènement**

- Compléter une fiche technique avant le 30 août 2015.
- Être présent à des rencontres préparatoires :
  - 1) Septembre : Pour les artistes qui habitent le Grand Montréal, un repérage du lieu précis d'exposition avec le coordonnateur. Pour les artistes résidant hors Québec, une photographie, une vidéo et des détails de votre emplacement vous seront envoyés par courriel.
  - 2) Des contacts réguliers avec le coordonnateur de la zone pour préciser le projet, ses besoins et son installation.
  - 3) Février: une rencontre avec le ou les médiateurs culturels (en personne, par téléphone ou par Skype)

### **Montage et démontage**

- Le montage se fera la semaine avant la Nuit blanche et le démontage commencera le soir du dernier jour d'exposition. L'accord avec les administrateurs des édifices convient de deux jours pour remettre les lieux en ordre tel qu'avant le festival.
- Pour les installations complexes, la présence de l'artiste ou d'un représentant désigné par l'artiste est obligatoire lors du montage et du démontage.
- L'artiste ou son représentant devra prévoir un assistant pour le montage et le démontage. Sur demande, Art Souterrain peut offrir un soutien technique supplémentaire.
- Les matériaux devant être démontés par Art Souterrain et demandant une logistique supplémentaire (renvoi postal, mise en déchèterie...) seront pris en compte dans le calcul de l'aide à la production.
- Pour les artistes du grand Montréal :  
Une autonomie totale est demandée dans l'acheminement et mise en place et le retrait de leur œuvre sur l'emplacement d'exposition.

### **\*\*\*À NOTER**

L'artiste s'engage à réaliser/présenter son œuvre telle que dans sa proposition initiale validée par le comité de programmation. Il doit avertir son coordonnateur pour **tout changement qu'il souhaite y apporter avant la mise en exposition**.

## **Communiquer avec nous**

Pour toute question concernant l'appel de propositions d'artistes, vous pouvez communiquer avec notre équipe en charge de la programmation par courriel ou par téléphone.

Email : [info@artsouterrain.com](mailto:info@artsouterrain.com)

Nous tenons à rappeler que ce projet ambitieux est mené depuis le départ par une équipe composée essentiellement de bénévoles et que le succès de cet évènement est le fruit d'un élan généreux et d'une collaboration entre divers intervenants passionnés.

## Liste de vérification

Voici les éléments qui devraient se trouver sur votre CD ou DVD de proposition :

- Votre curriculum vitae.
- Une petite rétrospective visuelle de votre travail 5 à 10 documents visuels (format jpeg1024x768 pixels/pouce).
- Minimum de 5 documents visuels du projet que vous proposez (dont une en haute résolution - 300dpi). Ou un schéma ou plan à l'échelle du projet.
- Le document .doc **Formulaire d'application** comprenant:
  - Le titre de l'œuvre (français et/ou anglais).
  - Une biographie de 35 à 40 mots.
  - Un texte sur la démarche artistique générale environ 90 mots
  - Une courte description formelle de votre projet de 150 à 200 mots
- Autant que possible, une liste détaillée des aspects techniques (liste de matériaux utilisé, besoins en électricité, matériel audiovisuel, type d'accrochage, espace nécessaire au sol, dimensions de l'œuvre, poids, type d'environnement nécessaire, etc.).
- Dans mesure du possible, un budget de production de l'œuvre
- Une enveloppe préaffranchie** si vous souhaitez récupérer votre dossier.